



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL ETHYL FORMATE

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 2 de 13

P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver Mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

### 2.3. Autres dangers

This substance is not listed as SVHC (substance of very high concern) in the Candidate List according to Article 59 of REACH.

This substance is not identified as SVHC (substance of very high concern) and is not subject to autorisation according to Annex XIV of REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Formule:	C3 H6 O2
Poids moléculaire:	74,08

### Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
109-94-4	NATURAL ETHYL FORMATE			100 %
	203-721-0	607-015-00-7		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H332 H302 H319 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL ETHYL FORMATE**

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 3 de 13

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
109-94-4	203-721-0	NATURAL ETHYL FORMATE	100 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1850 mg/kg	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Traitement médical nécessaire.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Eau.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Risque d'explosion.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL ETHYL FORMATE**

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 4 de 13

**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments pour animaux

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
109-94-4	Formiate d'éthyle	100	300		VME (8 h)	

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL ETHYL FORMATE

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 5 de 13

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
109-94-4	NATURAL ETHYL FORMATE		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	11 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	15,8 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,76 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	7,89 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,789 mg/kg p.c./jour

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
109-94-4	NATURAL ETHYL FORMATE	
Eau douce	0,1 mg/l	
Eau de mer	0,01 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1,28 mg/kg	
Sédiment marin	0,128 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	55,1 mg/kg	
Sol	0,197 mg/kg	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

###### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle

###### Protection de la peau

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. .

###### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

###### Protection contre les risques thermiques

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL ETHYL FORMATE**

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 6 de 13

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Point de fusion/point de congélation:	-80 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	54 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	2,8 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	16 vol. %
Point d'éclair:	-20 °C
Température d'auto-inflammation:	445 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	4,1
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	10,9 mm <sup>2</sup> /s
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	105 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	1,504
Pression de vapeur: (à 20 °C)	266 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	872 hPa
Densité (à 20 °C):	0,92 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative: (à 20 °C)	2,55

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	0%
Teneur en corps solides:	0%
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	10,22 mPa·s

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Facilement inflammable.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL ETHYL FORMATE**

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 7 de 13

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif par inhalation.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
109-94-4	NATURAL ETHYL FORMATE				
	orale	DL50 1850 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 >20000 mg/kg	Lapin	REACH registration	
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une sévère irritation des yeux.  
Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (NATURAL ETHYL FORMATE)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxique.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL ETHYL FORMATE

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 8 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
109-94-4	NATURAL ETHYL FORMATE					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h	Danio rerio	REACH registration OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	131,7	96 h	not specified	REACH registration
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	212,5	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration OECD 202

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
109-94-4	NATURAL ETHYL FORMATE				
	OECD 301 D	77,48 %	28	REACH registration	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
	OECD 301 D	60,92	14	REACH registration	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
	OECD 301 D	34,43	7	REACH registration	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
109-94-4	NATURAL ETHYL FORMATE	1,504

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Aucune information disponible.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

Wassergefährdungsklasse 1 - schwach wassergefährdend

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL ETHYL FORMATE**

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 9 de 13

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1190  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** FORMIATE D'ÉTHYLE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Code de classement: F1  
Quantité limitée (LQ): 1 L  
Quantité exceptée: E2  
Catégorie de transport: 2  
N° danger: 33  
Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

E2

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1190  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** FORMIATE D'ÉTHYLE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Code de classement: F1  
Quantité limitée (LQ): 1 L  
Quantité exceptée: E2

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL ETHYL FORMATE

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 10 de 13

#### Autres informations utiles (Transport fluvial)

E2

#### Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1190
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ETHYL FORMATE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1190
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ETHYL FORMATE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL ETHYL FORMATE**

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 11 de 13

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 100 % (920 g/l)

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: 100 % (920 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,14,15,16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL ETHYL FORMATE**

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 12 de 13

**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq: Liquide inflammable

Acute Tox: Toxicité aiguë

Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL ETHYL FORMATE

Date de révision: 11.09.2023

Code du produit: 243400

Page 13 de 13

est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

#### Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments pour animaux	-	-	-	-	-	-	-	Flavour

LCS: Étapes du cycle de vie

PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation

PROC: Catégories de processus

AC: Catégories d'articles